Le Petit Bégaon

BÉGANNE

JUIN 2024
n°18

Bulletin munipal



www.beganne.fr



SOMMAIRE

p.3 / Édito du Maire

VIE MUNICIPALE
p.4 / Conseil municipal
p.6 / Finances communales

INFORMATIONS MUNICIPALES
p.8 / Plantations
Commémoration du 19 Mars
Visite annuelle de commandement de la Gendarmerie
p.9 / Bilan atelier vélo
Programme de voirie 2024
Piégeage des nuisibles
p.10 / Vilaine en fête
p.11 / Points sur les travaux en cours
p.12 / Les recettes de Laurent
Départ de Sylvie LELIEVRE
Agence postale
p.13 / Bilan enfance jeunesse
p.14 / Infos Médiathèque
p.15 / Le CCAS
Les Marsouins
La Mutuelle Municipale «Mutuale»

LES PROFESSIONNELS DE BÉGANNE
p.16 / Cruchon
p.17 / Nouveaux boulangers
Nouvelle crêpière
L'escale
p.18 / L.O.BEE
Permis bateau Folleux

VIE ASSOCIATIVE
p.19 / APEL
OGEC
p.20 / Collection MING
Garde de la vilaine
p.21 / Begann'aise Attitude
ACCA
p.23 / Sur la place

PARTENAIRES
p.24 / Mission Locale
p.25 / France Services Allaire
Redon agglo déchets
p.26 / BREIZH GO ligne plage
Korrigo
ENEDIS vous informe
(Elagage-panne et interruption)

L'AGENDA

EXPRESSIONS POLITIQUES

Directeur de la publication : Bernard RYO
Comité de rédaction : Bernard RYO, Emmanuelle LE BRUN, Olivia LE CLERC, Yoann Le CLECH, Caroline LE GAL, Florence LEFEUVRE, Virginie TUAL
Distribution : Marcel BEGOUIN, Marie-Françoise DANAIRE
Photo de couverture : Emmanuelle LE BRUN
Création / Mise en Page / Impression : SARL P2ID
Adresse du Siège Social : ZA Cotard – Rue de la Jaunaie – 35600 REDON
N° de siret 34780795000055
RCS 347807950

ÉDITO



Chers Bégannais, Bégannaises

Je souhaite ouvrir ce bulletin municipal en évoquant la mobilisation des communes du territoire pour soutenir l'hôpital de Redon. Celui-ci propose en effet, des services de proximité essentiels pour garantir notre santé. Employant 850 personnes, c'est aussi un employeur majeur à l'échelle de notre territoire et un acteur économique incontournable. Mais sa vétusté génère aujourd'hui des surcoûts. Un projet de rénovation et de construction de locaux est en discussion actuellement avec l'ARS.

Tous les élus de Béganne, de Redon agglomération et ceux des communes voisines sont mobilisés pour que ce projet soit à la hauteur, qu'il permette aux malades d'être pris en charge et aux soignants d'exercer dans les meilleures conditions. De nombreux Bégannais ont également exprimé leur soutien à l'hôpital de Redon en participant aux rassemblements des 29 janvier et 23 mars, coordonnés par le Comité d'appui de l'hôpital. Nous vous en remercions et vous engageons à renforcer votre engagement ! Nous allons pour notre part poursuivre notre mobilisation.

A l'échelle de notre commune, plusieurs projets de rénovations et d'aménagements sont actuellement en phase de planification et d'exécution, visant à améliorer notre cadre de vie et notre environnement au quotidien. Ce sont des orientations prévues dans le plan de développement pour les 8 /10 ans à venir. Ces orientations, validées par le Conseil Municipal en septembre 2022, sont un outil de travail pour les élus et ne sont pas gravées dans le marbre.
Les travaux d'entrée de bourg, incluant l'enfouissement des réseaux, touchent à leur fin, tandis que l'aménagement des réseaux d'eaux pluviales débutera d'ici la fin de l'année. La réfection de la voirie est prévue pour le printemps 2025, afin d'offrir des routes sûres et agréables à emprunter pour tous les usagers, quel que soit leur mode de mobilité. La rénovation de deux logements dans le bourg débutera également dès l'automne prochain.

Le projet de rénovation de la salle polyvalente et de la salle des sports est actuellement en cours. Les élus ont demandé une révision du projet global afin d'optimiser les aménagements et de répondre au mieux aux attentes des Bégannais. La livraison de la 1ère phase est prévue au printemps 2026. Cette démarche témoigne de notre engagement à offrir des infrastructures de qualité et adaptées à tous. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension pendant la durée des travaux, qui contribueront à embellir et à dynamiser notre commune.
Au niveau des finances, vous devez être informés que certaines dépenses augmentent, notamment du fait des transferts de compétences vers les communes et des charges de voirie importantes, qui sont pour autant nécessaires et prioritaires. Par ailleurs, nous avons fait le choix de ne pas chercher à diminuer les charges de personnel, car nous sommes convaincus que la pérennité de nos agents, liée à la qualité des conditions de travail que nous leur offrons, garantit à nos citoyens les services publics les plus satisfaisants possibles .

Enfin, nous souhaitons rappeler qu'une commune bénéficie de recettes stables, mais aussi de recettes exceptionnelles et donc non pérennes : aujourd'hui, l'ensemble de ces recettes ne nous permet plus de compenser la hausse constante des coûts (matériaux, services ...) Nous nous voyons donc contraints d'augmenter les impôts pour la 1ère fois depuis 17 ans, une hausse modérée de la contribution de chacun aux dépenses liées à nos missions d'intérêt général. Nos marges de manœuvre sont limitées mais nous travaillons à maintenir un niveau d'investissement et d'entretien de qualité. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez dans ces décisions.
Ensemble, poursuivons notre action pour Béganne !
Je vous souhaite un bel été 2024.

Bernard Ryo,
Maire de Béganne

VIE MUNICIPALE

Conseil municipal

Séance du 7 décembre 2023

Approbation du procès-verbal de la séance du 05 octobre 2023 ..... 12 Pour > Adopté

Convention MULTISERVICES FDGDON56 ..... 12 Pour > Adopté

Convention avec Redon Agglo pour déchets abandonnés ..... 12 Pour > Adopté

Appel à Manifestation d'intérêt, validation dossier de candidature
..... 11 Pour, 2 Abstensions (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Dispositif de protection des élus ..... 13 Pour, 1 Contre (MN. Couëron), 1 Abstension (M. Moquet) > Adopté

Convention facturation restauration scolaire élèves de St Gorgon ..... 15 Pour > Adopté

Facturation élèves St Gorgon 2020-2021, montant 897.60 € ..... 15 Pour > Adopté

Admission en non-valeur et extinction de dette ..... 15 Pour > Adopté
Montant 119.48 € et 3 936.17 €

Remise sur location salle polyvalente ..... 13 Pour, 2 Abstensions (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté
Réclamation car pas de chauffage et fuite d'eau, remise accordée 50%

Décision modificative N°2 ouvertures de crédit au chapitre 041 ..... 15 Pour > Adopté
Intégration des frais d'études et amortissement

Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 :
..... 13 Pour, 2 Abstensions (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Plan de financement des projets pour demande de subventions 2024 ..... 15 Pour > Adopté

Renouvellement du bail local infirmier ..... 15 Pour > Adopté

Convention Certificat d'économie d'énergie pour le financement des travaux rénovations salle polyvalent
..... 13 Pour, 1 Contre (MN. Couëron), 1 Abstension (M. Moquet) > Adopté

Renouvellement des baux et tarifs communaux pour les terrains et les marais ..... 15 Pour > Adopté

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public ..... 15 Pour > Adopté
Possibilité d'installation de casiers à bouteille de gaz pour la nouvelle épicerie

Mise en place de tickets restaurant pour le personnel communal ..... 15 Pour > Adopté

Mise en place d'une prévoyance pour le personnel communal ..... 15 Pour > Adopté

Séance du 15 Février 2024

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023 ..... 11 Pour, 2 Contre > Adopté

Tirage au sort Jury d'assises ..... Pas de votes

Désignation d'un déontologue ..... 12 Pour, 1 Abstention (MN. Couëron) > Adopté

Désignation titulaire et suppléant COPIL SCOT REDON AGGLO ..... 13 Pour, 1 Abstention (MN. Couëron) > Adopté

Groupement de commande « Navette documentaire » ..... 13 Pour, 1 Abstention (V. Tual) > Adopté

Soutien au commerce local ..... 14 Pour > Adopté

Durée des amortissements ..... 14 Pour > Adopté

Demande de subvention salle des sports et terrain multisport ..... 14 Pour > Adopté

Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
..... 11 Pour, 3 Abstensions (MN. Couëron, I. GUIYON, M. Moquet) > Adopté

Autorisation marché de voirie 2024 ..... 14 Pour > Adopté

LA GUICHARDAIS, modalités échanges terrains régularisation voirie ..... 14 Pour > Adopté

Convention de balisage chemins de petites randonnées 12 Pour, 2 Abstensions (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Déclassement de voirie, échange parcelle LE JALLE ..... 14 Pour > Adopté

Séance du 11 avril 2024

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 2024 . . . . . 12 Pour > Adopté

Avis sur projet PLH 2024-2030 . . . . . 14 Pour > Adopté

Arrivée de F. LE FEUVRE à 20h21

Compte de gestion du budget principal et des budgets annexes . . . . . 12 Pour, 2 Abstensions (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Compte administratif 2023 du budget annexe de la Croix Neuve :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT • Réalisé	35 184.71 €	0.00 €
INVESTISSEMENT • Réalisé • Reste à réaliser	0.00 €	32 889.09 €
TOTAL	**35 184.71 €**	**32 889.09 €**

12 Pour, 2 Abstensions (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Compte administratif 2023 du budget principal . . . . . 12 Pour, 2 Abstensions (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Affectation des résultats . . . . . 12 Pour, 2 Abstensions (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Taux des taxes locales

- Taxe sur le foncier bâti : 33 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 63 %
- Taxe d'habitation : 17 % : . . . . . 12 Pour, 2 Contre (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Budget primitif du budget annexe « lotissement la Croix Neuve » :

Dépenses de fonctionnement : 37 714.14 €
Recettes de fonctionnement : 37 714.14 €
Dépenses d'investissement : 14 236.34 €
Recettes d'investissement : 14 236.34 € : . . . . . 12 Pour, 2 Contre (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Budget primitif « budget principal » . . . . . 12 Pour, 2 Contre (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Subvention ACCA piégeage Ragondins . . . . . .13 Pour, 1 Abstention (MN. Couëron) > Adopté

Demande de subvention terrain multisport . . 12 Pour, 1 Contre (MN. Couëron), 1 Abstention (M. Moquet) > Adopté

Cession parcelle AM605 . . . . . 14 Pour > Adopté

Projet rénovation vitrail Chapelle de Bignac et statut St Barnabé . . . . . 12 Pour, 2 Abstensions (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Mutuelle pour le personnel communal . . . . . 12 Pour, 2 Abstensions (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat . . . . . 12 Pour, 2 Abstensions (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Séance du 23 avril 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
ETABLIT les taux de taxes locales 2024 comme suit :

- Taxe sur le foncier bâti : 33 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 63 %
- Taxe d'habitation : 15.36 %

Taux de taxes locales . . . . . 12 Pour, 2 Contre (MN. Couëron, M. Moquet) > Adopté

Les finances communales

Présentation du compte administratif 2023

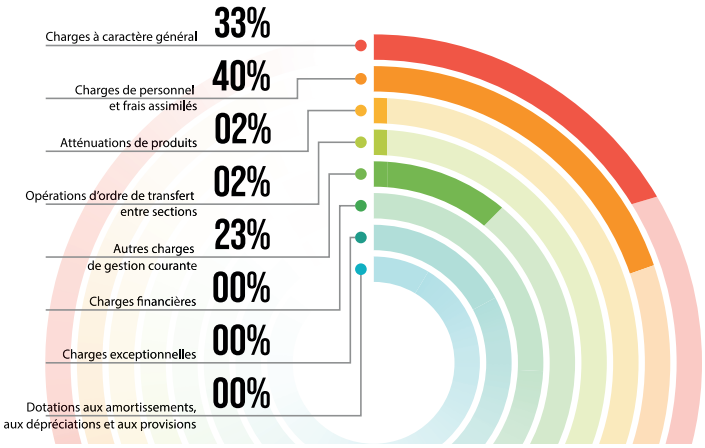

SECTION FONCTIONNEMENT – DÉPENSES			
CHAPITRE		Prévu	Réalisé
011.	Charges à caractère général	452 362,00 €	451 627,09 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	543 979,00 €	543 945,19 €
014.	Atténuations de produits	30 275,00 €	27 472,11 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 622,00 €	34 813,33 €
65.	Autres charges de gestion courante	318 048,00 €	309 923,09 €
66.	Charges financières	6 454,00 €	1 838,21 €
67.	Charges exceptionnelles	4 000,00 €	2 289,10 €
68.	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 800,00 €	1 795,29 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		**1 541 362,92 €**	**1 373 703,41 €**
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES		**1 355 118,04 €**	**1 337 094,79 €**

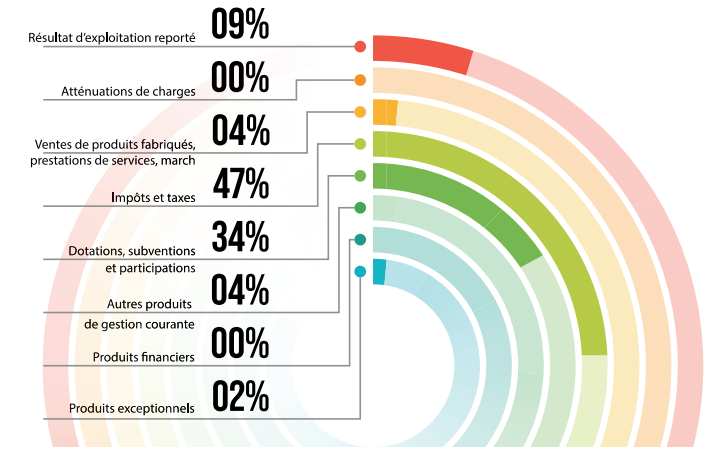

SECTION FONCTIONNEMENT – RECETTES			
CHAPITRE		Prévu	Réalisé
002.	Résultat d'exploitation reporté	143 109,92 €	143 109,92 €
013.	Atténuations de charges	20 000,00 €	5 347,85 €
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	85 802,00 €	64 319,82 €
73.	Impôts et taxes	776 708,00 €	755 357,60 €
74.	Dotations, subventions et participations	481 741,00 €	559 338,66 €
75.	Autres produits de gestion courante	34 000,00 €	65 420,83 €
76.	Produits financiers	2,00 €	3,06 €
77.	Produits exceptionnels	–	30 522,17 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		**1 541 362,92 €**	**1 623 419,91 €**
TOTAL DES RECETTES RÉELLES		**1 398 253,00 €**	**1 480 309,99 €**

Résultat de fonctionnement

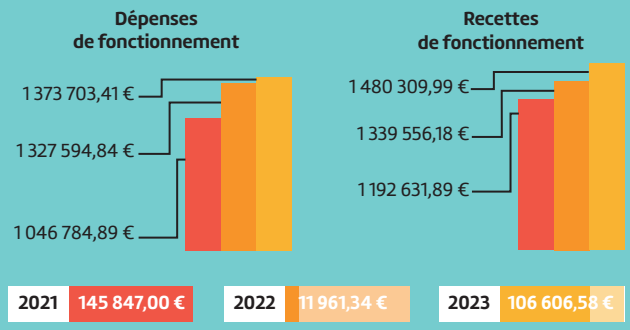

2021	145 847,00 €	2022	11 961,34 €	2023	106 606,58 €

Section d'investissement

Dépenses : 644 172 €

Remboursement du capital	28 169,11 €
Frais d'études :	124 003,77 €
> Accompagnement AMI	12 000,00 €
> Accompagnement projet foncier	10 920 €
> MOE Logement bourg	20 742,01 €
> MOE Voirie	14 580€
> Solde plan développement	17 361,60 €
> MOE Salles	48 400,16 €
Achat de terrains	232 103,10 €
Bâtiments	7 711,56 €
Voirie	16 213,18 €
Matériel et outillages	12 028,72 €
Matériel de transport (remplacement véhicule volé)	19 950,00 €
Matériel bureau et informatique	3 174,00 €
Mobilier	4 131,08 €
Autres immos corporelles	2 796,18 €
Immos corporelles en cours	125 422,47 €
> Extension cimetière	89 388,97 €
> Pare-ballon	32 613,50 €
> Travaux réseaux eau pluviale	3 420 €
Opérations d'ordre	75 981,93 €

Recettes

Taxe aménagement	25 486,75 €
FCTVA	113 944,23 €
Excédents de fonctionnement	407 561,48 €
Subvention du département	16 001,58 €
Fond de concours 2022	20 723,21 €
Divers	3 960 €
Opérations d'ordre	110 795,26 €

Section fonctionnement : Prévisions 2024

Dépenses

- 388 890,00 € — Charges à caractère général
- 509 023,81 € — Charges de personnel et frais assimilés
- 28 275,00 € — Atténuations de produits
- 344 132,50 € — Virement à la section d'investissement
- 12 000,00 € — Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 248 588,19 € — Autres charges de gestion courante
- 12 500,00 € — Charges financières
- 1 000,00 € — Charges exceptionnelles
- 2 000,00 € — Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Total des dépenses de fonctionnement : 1 546 409,50 € – Total des dépenses réelles : 1 188 277,00 €

Recettes

- 249 716,50 € — Résultat d'exploitation reporté
- 6 000,00 € — Atténuations de charges
- 63 200,00 € — Ventes de produits fabriqués, prestations de service, march
- 786 805,00 € — Impôts et taxes
- 403 688,00 € — Dotations, subventions et participations
- 37 000,00 € — Autres produits de gestion courante

Total des recettes de fonctionnement : 1 546 409,50 € – Total des dépenses réelles : 1 296 693,00 €

Section investissement - Dépenses

Solde d'exécution de la section d'inverstissement reporté	**163 538,74 €**
Emprunts et dettes assimilées	42 000,00 €
Immobilisations incorporelles	99 109,07 €
Immobilisations corporelles	34 747,89 €
Immobilisations en cours	1 578 763,60 €
Participations et créances rattachées à des partic	-
Total	**1 918 159,30 €**

Section investissement - Recettes

021.	Virement de la section d'exploitation	344 132,50 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 000,00 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves	29 000,00 €
13.	Suventions d'investissement	825 026,80 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	708 000,00 €
Total des recettes d'investissement		**1 918 159,30 €**
Total des recettes réelles d'investissement		**1 562 026,80 €**

Dépenses investissement 2024

	Montant
Travaux entrée Bourg	431 560,00 €
Réseaux & eaux pluviales entrée de bourg	250 000,00 €
Réhabilitation logement bourg	395 000,00 €
Voirie lotissement chevalerie	53 000,00 €
Travaux divers (ancienne boucherie)	50 000,00 €
Terrain multisport	100 000,00
Serveur informatique	11 000,00
Divers	23 747,89 €
	1 314 307,89 €

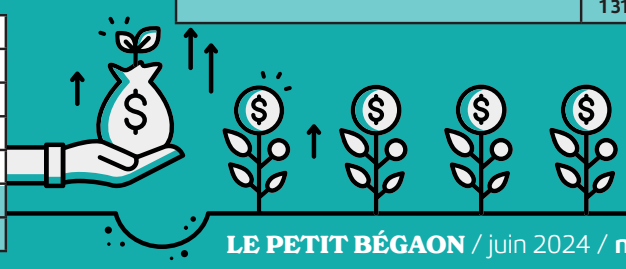

Plantations

Il est dit que « La pluie du matin, n'arrête pas le pèlerin », adage vérifié le samedi 9 décembre 2023 à Béganne.
Impulsées par Brigitte et Patrick Dugué, que nous remercions chaleureusement ici, diverses plantations étaient prévues sur le site de Carrouis.
Tout d'abord, la plantation d'une haie en hommage à Bernard Laurent, disparu au printemps dernier, initiateur entre autres de l'association « Au rythme de l'arbre ».
Plusieurs associations étaient représentées, solidaires de ce beau projet. L'émotion partagée par tous au moment du discours de Claudine, épouse de Bernard touchée par cette initiative.
Dans un deuxième temps et comme chaque année, il y a eu la plantation des arbres aux prénoms des enfants nés en 2022 sur la commune. Quelques familles avaient là aussi bravé la pluie. Nous avons partagé un joli moment d'échanges et de convivialité tout au long de cette matinée.





Commémoration Du 19 Mars

C'est sous un soleil timide que nous nous sommes rassemblés ce matin pour la commémoration du 19 mars.
Cette année, les anciens combattants étaient accompagnés des élèves de Ce1 et Ce2.
26 enfants et autant d'adultes ont été attentifs aux différents discours clôturés par une minute de silence.
Pour accompagner le dépôt de la gerbe au monument aux morts, une Marseillaise a été entonnée.
Nous remercions Marion, professeure des élèves ainsi que toutes les personnes présentes.





Commémoration du 08 Mai

Visite annuelle de commandement de la Gendarmerie

Le 22 février dernier à eu lieu dans la salle du conseil de la mairie, la visite annuelle de commandement organisée par la gendarmerie.
Le commandant Dutartre, chef d'Escadron basé à Vannes, et le Major Cobigo, responsable des brigades de Rochefort en Terre et d'Allaire, ont présenté le bilan de leurs actions et de leurs interventions sur le territoire pour 2023.
La brigade compte 18 militaires, intervient sur 15 communes pour une population de 24 200 habitants.
Il y a eu en 2023, 880 interventions dont 322 interventions nocturnes.
Les gendarmes sont à l'écoute et au service de l'ensemble de nos concitoyens et nous les en remercions.

Bilan atelier vélo

Samedi 13 avril – Complexe du Bois joli

2 techniciens présents :
Abri des cyclistes d'Allaire et la Sonnette de Redon
7 vélos présentés, 5 réparés
Intervention financée par Redon Agglo

Programme de voirie 2024

Depuis plusieurs années le programme de voirie est réalisé via un groupement de commande avec les communes d'Allaire, Saint Jean la Poterie, Rieux, les Fougerets, Saint Jacut les pins et Saint Vincent sur oust. En 2024 c'est la commune de Rieux qui assure la coordination du groupe.
Au programme cette année ne seront prévu que du Point à temps, 15 T afin de combler les dégradations de la chaussée pour un montant de 15 825 € HT.



C'est au total plus de 120 kms de voirie à surveiller incluant le fauchage des accotements, l'entretien des fossés et les travaux d'élagage le long des voies communales réalisé avec une entreprise de Allaire.
Le budget consacré cette année à la voirie a été revu à la baisse afin de répondre aux contraintes budgétaires.
Il est rappelé que les riverains ont l'obligation d'élaguer les arbres et arbustes à l'aplomb des voies de manière à assurer la commodité du passage. L'élagage doit être effectué régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens, la responsabilité des propriétaires est susceptible d'être engagée en cas d'accident.
Suite à la commission voirie du 2 décembre 2023, des plots ont été posés par nos services techniques afin de pérenniser les chicanes et de faire ralentir les véhicules rue de Galerne.

Nous informons également les usagers que la circulation au lieu-dit le Calvaire dans le bourg de Béganne a été revue. La descente se fait à droite du Calvaire (pas de descente à gauche) et ceci afin de sécuriser les lieux.





Piégeage des nuisibles

La lutte contre la prolifération du ragondin et le rat musqué a été rendue obligatoire dans le Morbihan par arrêté préfectoral du 26 mars 2013.
Sur la commune de Béganne ce sont des volontaires de l'association de chasse communale qui se charge de cette campagne, coordonnée et contrôlée par le Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Morbihan.
Cette année 8 piégeurs sont intervenus en mars avril et 236 prises ont été recensées. (375 prises en 2023, et depuis le début de la campagne 4833 ragondins piégés).

Points sur les travaux en cours

Aménagement des entrées de Bourg

l'enfouissement des réseaux est quasiment terminé, et les travaux de rénovation des eaux pluviales vont pouvoir commencer à l'automne. L'aménagement de la voirie et des espaces verts pourront être finalisés au printemps 2025.

Les travaux ont été estimés à 770 400 € pour l'aménagement de voirie et l'aménagement paysager à 66 000 TTC, ces montants ont été revus à la baisse. En effet les bordures en granit qui existe actuellement pourront être reprises, des parties prévues en pavé seront aménagées différemment ce qui entraine une économie d'environ 100 000 €. L'investissement des aménagements de voirie est estimé à 600 000 € dont 400 000 € inscrite au budget 2024 et le solde au budget 2025. Pour ce qui est des aménagements paysagers, l'investissement a été divisé par deux, ces aménagements pouvant être réalisés par l'équipe des services techniques accompagnés des chantiers d'insertion.

Nous avons déjà obtenu 330 000 € de subvention sur ce projet et nous avons des dossiers en attente d'attribution pour un montant de 150 000 € ce qui représente 62 % de subventionnement sur le projet global.
L'enfouissement des réseaux Telecom à pris du retard et ne permettra pas une livraison en 2024.

La rénovation de la salle polyvalente commencera en fin d'année. Une révision du projet a été demandé par les élus à l'architecte, notamment sur la rénovation de la cuisine et l'aménagement de nouveaux sanitaires afin de répondre aux attentes des utilisateurs.

Aménagement d'un terrain multisport

Suite au travail qui avait été effectué par un groupe de jeunes, en concertation avec Yoann notre animateur et chapoté par deux élus, Virginie TUAL et Dominique JARNIER, un terrain multisport devrait voir le jour fin 2024, début 2025. En lien avec les Jeux Olympiques, de nouveaux financements sont proposés dans le cadre du programme « 5000 équipements ». Un dossier a été déposé et nous permettra de financer cet investissement à hauteur de 50 % du montant TTC.

Vilaine en fête

Escale à Béganne le mardi 7 mai



C'est à partir de 16h que nous avons aperçu les premiers bateaux, les arrivées se sont succédées jusqu'à environ 19h. Comme à chaque édition un verre était offert aux équipages par la municipalité.

Il était proposé cette année à Folleux plusieurs groupes musicaux, ambiance folk et rock très appréciée du public venu nombreux sous le soleil revenu !
Plusieurs associations béganaises ont géré la restauration, les buvettes, le stationnement et la circulation, qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées.

Cette manifestation nécessite une organisation en amont entre les services de la commune, les élus, les nombreux bénévoles (plus d'une cinquantaine cette année) et un chef d'orchestre Dominique Jarnier maillon essentiel de cette jolie parenthèse.
Un moment hors du temps, convivial et bon enfant que nous retrouverons avec plaisir dans deux ans.



ABGE Gâteaux – Café



ACCA Stationnement – Circulation
Buvette



Groupe jeunes – Financement
Gâteaux et bonbons



Cyclo VTT Marche GV
Saucisses – Frites
Stationnement– Circulation



Section Jeunes Foot Groupt Allaire
Galettes saucisses / crêpes



Note enchantée Buvette

Les recettes de Laurent



KETCHUP MAISON

- 280 g de concentré de tomates
- 2 cuillères à café de sel
- 4 cuillères à soupe de sucre
- 2 cuillères à soupe de vinaigre
- 0,5 l d'eau
- Un peu de poivre

Mélanger le tout et laisser réduire à petit feu jusqu'à une consistance « ketchup ».

GÂTEAU AU CHOCOLAT (HARICOLAT)



- 8 œufs
- 200 gr de beurre
- 100 gr de chocolat
- Un peu de vanille
- 20 gr de levure (2 sachets)
- 1 boite de haricots blancs
- 300 gr de sucre roux ou blanc

Egoutter les haricots blancs
Ajouter le sucre, les œufs et mixer
Ajouter le beurre et le chocolat fondu, puis mixer à nouveau
Ajouter la vanille et la levure, mélanger
Mettre dans un plat beurré et cuire 25 minutes à 150°
Vérifier la cuisson et ajuster les temps de cuisson

Départ de Sylvie LELIEVRE au restaurant scolaire

Après avoir longtemps distribué le courrier dans nos boîtes aux lettres, Sylvie est venue prêter main forte au restaurant scolaire, pour s'occuper des enfants en classe de GS, CP, CE1.
Elle était une aide aussi pour Laurent dans le travail que nous ne voyons pas.
Sa joie et sa bonne humeur partagées avec ces collègues, lui ont permises d'être appréciée de tous, grands comme petits.
Il est temps pour elle de profiter de ses proches. Merci pour le travail accompli depuis quelques années au restaurant scolaire.
Alors nous te souhaitons une bonne retraite.





Agence postale

Dans votre agence postale vous trouverez des produits et services postaux tels qu'affranchissements de lettres, avec recommandé, suivi, etc.

Envois et affranchissement de colis, ventes de timbres, enveloppes et colissimo prêt à poster, ainsi que des kits forfait prépayé France et international avec ou sans engagement et des recharges crédits pour téléphone.

Vous pourrez aussi effectuer vos contrats de réexpéditions et procurations.

Retrait et versement possible pour les clients de la banque postale.

L'agence postale est ouverte du lundi au samedi de 9H30 à 12H.

Bourse Bafa

(Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) :

La commune de Béganne, met en place une contribution financière pour la création et le financement d'un fond annuel de bourses BAFA (Brevet d'Aptitude Formation Animateur). Ce fond doit permettre l'attribution d'une aide au financement annuel de formation BAFA pour 1 à 2 jeunes qui habitent sur la commune de Béganne pour un montant de **500 €** par bourse attribuée.

L'attribution de l'aide financière est conditionnée par la signature d'un engagement contractuel entre les deux parties et à la présentation de justificatifs d'inscription à une cession de formation au BAFA. La formation BAFA est accessible dès l'âge de 16 ans.

Deux jeunes vont bénéficier de cette Bourse BAFA, il s'agit de Louis Mahé et Corentin Loyer, tous deux âgés de 16 ans.

Date à retenir pour cet été :
Programme Site Été Jeunes
du Lundi 05 juillet au Vendredi 09 août

Ouverture Centre de loisirs (3-12 ans)
du Lundi 08 juillet au Vendredi 02 août 2024

Dispositif
Argent de poche

«Argent de poche» est un dispositif mis en place par la commune de Béganne afin de permettre aux jeunes de 16-17 ans exclusivement domiciliés sur la commune d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 20 € par jour dans la limite d'un travail de 3 heures par jour. Cette indemnité est versée à la fin du contrat. Le dispositif fonctionnera du **lundi 1er juillet au vendredi 29 juillet 2024.**

Le dispositif argent de poche entame déjà sa neuvième année d'existence sur la commune de béganne.



Infos pratiques

Animateur jeunesse : **Yoann LE CLECH**
Tél. **02 99 91 88 88** ou **06 99 12 56 56**
Mail : **jeunesse@beganne.fr**

Bilan Enfance-Jeunesse
Vacances de Février

17 enfants de 7-11 ans (11 garçons et 6 filles) ont participé au programme d'animation des vacances d'hiver à Béganne, du lundi 26 février au vendredi 8 mars. Une participation légèrement en baisse pour cette période au regard des années précédentes.

Un programme riche et varié était proposé aux enfants de 7-11 ans, avec pas moins de 9 activités :

Bricolages, atelier modelage en famille avec Nathalie, Jump session à Vannes, atelier magie avec un professionnel Dominique Rychel, ciné manivel...

30 adolescents (17 garçons et 13 filles) de 10-17 ans ont également participé au programme d'animation jeunesse sur la même période. Une très forte augmentation du nombre de jeunes sur cette période, au regard de l'année précédente. 12 activités proposées (soirée ciné kebab, bricolage, défi troc patate, soirée pizza loup garou, match de rugby à Vannes...).

Au total sur cette période de vacances, ce sont 47 jeunes de 7 à 17 ans qui ont participé aux animations mises en place par la municipalité et le Centre Social Intercommunal.

ZOOM PROJET A L'ESPACE JEUNES :

Depuis le début de l'année un groupe de dix jeunes de Béganne et d'Allaire âgés de 12 -13 ans se retrouve régulièrement avec leur animateur Yoann pour construire leur projet de vacances. Cet été destination Saint Brevin les Pins, pour une semaine de vacances avec pour thématique le surf et la plage.

Mais au fait on mange quoi ? Et pour se déplacer on va faire comment ? Et ça ne vas pas coûter trop cher à nos parents ? Autant de questions qui demandent des réponses, mais surtout de la concertation et de l'accompagnement, ce n'est pas si simple de partir en vacances, mais c'est possible si on s'y met tous ensemble ! L'Espace Jeunes est un lieu dédié aux jeunes âgés de 10 à 17 ans.

Il est aménagé et géré en cohérence avec les besoins et attentes de ce public. C'est un espace d'émancipation et d'expérimentation où les jeunes peuvent s'épanouir en prenant des initiatives et des responsabilités quant à la mise en œuvre de leurs temps de loisirs et de vacances.









LA MÉDIATHÈQUE

Actualité & Infos pratiques

Médiathèque(s)
RÉSEAU INTERCOMMUNAL DE MÉDIATHÈQUES

La médiathèque est ouverte à tous.

Vous pouvez sur place : consulter des documents, utiliser le réseau Wi-Fi, deux postes informatiques sont à votre disposition pour aller sur internet ou effectuer vos travaux en bureautique.
L'emprunt nécessite une inscription, vous pourrez ensuite faire votre choix et emprunter des documents parmi les romans, documentaires, bande-dessinées, DVD et revues proposés pour tous les âges.
La 1ère inscription est gratuite pour les adultes.
Les prêts sont illimités pour 4 semaines.

Cet été à la médiathèque

La médiathèque sera fermée les mardis du 9 juillet au 6 août.
Ouverte aux horaires habituels les mercredis de 10h à 12h et les samedis de 9h30 à 12h.
La fermeture estivale du 11 au 25 août.

À l'occasion des Jeux Olympiques et dans le cadre du temps fort national « Partir en livres », découvrez le sport et les jeux.

Mise à disposition de puzzles, jeux de société, coloriages
Biblio bingo mêlant défis « sportifs » et « littéraires ».

Une exposition :

Dessins réalisés par la classe de GS-CP dans le cadre du concours de dessins du Prix des Incorruptibles.
Les élèves se sont rendus à la salle Ming, où ils ont été encadrés et conseillés par Michèle et Sibylle, bénévoles de la collection Ming, afin de réaliser un dessin sur le thème « Un machin trop bien ».





En Septembre :

La médiathèque sera présente au forum des associations le samedi 14 septembre : braderie près de la salle des sports et portes-ouvertes à la médiathèque.

Les Bénévoles :

Au nombre de 12, ils participent activement au fonctionnement de la médiathèque : gestion de créneaux d'ouverture au public, équipement des documents, participation à l'accueil des classes, club de lecture « les lisous ».



Leurs motivations

Accueillir
«Le contact avec les usagers»
«Les échanges»
«La convivialité»
«Participer à faire de la médiathèque un lieu de vie»

Participer à
«Un service public d'accès à la culture»
«La vie communale»
«Rester actif»

Partager
«Le goût et le plaisir de la lecture»
«Les coups de cœur»
«Mes compétences»
«Le travail en équipe»
«Éveiller les enfants au monde de la lecture et de la culture»

Si vous souhaitez devenir bénévole, n'hésitez pas à vous renseigner lors de votre prochain passage à la médiathèque.

La médiathèque vous accueille :

Mardi de 16h à 18h - Mercredi de 10h à 12h
Samedi de 9h30 à 12h

Et vous renseigne :

> Tél. 02 99 91 88 90 > mediatheque@beganne.fr

Le CCAS

Mobilité Solidaire

Après une année complète de fonctionnement voici le bilan 2023.
Nous avons :

- 2 bénévoles référents (accueil téléphonique, constitution des documents administratifs, mise en relation avec l'équipe de chauffeurs)
- 9 bénévoles chauffeurs

Sur l'année 2023, nous avons accompagnés 11 personnes différentes.

Il y a eu 50 trajets réalisés, soit 949 kms effectués.

- 36 déplacements étaient pour des rendez-vous médicaux.
- 9 pour des courses
- 3 pour le coiffeur
- 2 pour des démarches administratives

Le CCAS remercie tous ces bénévoles et se réjouit de ce dispositif mis en place, il répond à un besoin de mobilité de nos habitants.

Vous pouvez joindre nos référents : 07 60 42 63 98

Les Marsouins

Le 12 mars 2024 le bus des Marsoins s'est posé à Béganne. Une dizaine de participants sont venus à la rencontre des professionnels de la nutrition et de l'activité physique. Les animatrices ont été invitées à partager une danse avec les adhérents du club de l'amitié dans la salle du bois joli.. un très bel échange et du coup une présentation du dispositif et distribution de programme. L'équipe des Marsoins sera présente sur Béganne le **vendredi 13 septembre de 10h à 12h**, Parking du Bois joli.

La thématique retenue sera « Les troubles de la mémoire à destination des aidants ou des personnes concernées » N'hésitez pas à venir les rencontrer.



La Mutuelle Municipale «Mutuale»

La réunion publique de présentation de la mutuelle communale aux habitants s'est tenue le 29 novembre 2023. Cette réunion a réuni de nombreuses personnes, environ une cinquantaine.
Depuis cette date, Mutuale a tenu 9 demi-journées de permanences à la salle associative de Béganne. Celles-ci ont permis de réaliser 39 rendez-vous individuels afin de présenter notre offre, conseiller les personnes sur la garantie la mieux adaptée à leurs besoins et pour ceux qui le souhaitaient faire un comparatif avec leur contrat actuel. Cela a abouti à 16 nouvelles adhésions (chefs de dossier) représentants 22 personnes protégées soit 41% du total des rendez-vous réalisées. La totalité des nouveaux adhérents sont des personnes retraitées. Quelques personnes rencontrées étaient des futurs retraités ou travailleurs indépendants. La majorité des adhésions sont réparties entre l'option 2 et 3 de notre gamme mut'village : 2 adhésions en option 1, 8 adhésions en option 2, 5 adhésions en option 3 et 1 adhésion en option 4. La proximité et le fait que nous soyons une «vraie» mutuelle semblent répondre aux attentes des administrés.
Globalement, les personnes sont aussi satisfaites de se voir expliquer les tableaux de garanties, pas toujours évidents à déchiffrer. Je note aussi que cela permet d'informer les personnes sur leurs droits aux soins 100% santé dès lors qu'ils ont souscrit «un contrat responsable».
Pour l'instant, je n'ai eu que 2 sollicitations de rendez-vous à domicile lié au fait que les personnes ne pouvaient se rendre disponibles au moment de la permanence.
Enfin, j'ai pu orienter une personne vers une demande d'aide à la complémentaire santé solidaire.
Conclusion : en 4 mois, le nombre de rencontres et d'adhésions réalisées sont assez importantes.
La moyenne entre les rencontres et les adhésions réalisées se situe tout à fait dans la moyenne du ratio observé sur la cinquantaine d'autres communes bretonnes avec lesquelles nous sommes partenaires.
La communication réalisée par la municipalité a été très efficace au vu de la mobilisation rapide des habitants sur ces 4 premiers mois. Le bouche à oreille a également bien fonctionné entre les personnes.
Les prochaines permanences sont prévues : 27 juin, 18 juillet, 26 septembre, 17 octobre, 28 novembre, 19 décembre de 10h à 12h.

LE CCAS a répondu à une demande de ses administrés par la mise en place de la mutuelle communale. Le bilan est très positif, merci à Mme Fiorot de la MUTUALE joignable au 06 77 55 89 85.

Ils ont crié «Cruchon»

Cruchon, c'est une conserverie Bio ultra-locale en contenants réemployables et une guinguette locavore en itinérance sur les ports du Morbihan.
Apolline et Léandre se sont installés sur le Pays de Redon il y a un peu plus d'un an, des rêves plein la tête et l'envie d'entreprendre, pour construire un mode de vie qui leur corresponde.
Sans précipitation, ils se sont imprégnés de leur environnement. L'émerveillement ne s'est pas fait attendre, face au magnifique potentiel de la région. La·le touriste s'y promène, à vélo ou à pied, le long des chemins de halage, et sur les crêtes où trônèrent jadis les moulins à vent. La·le producteur·rice travaille en Bio ou raisonnablement en tous les cas, pour produire du lait, du cidre, des légumes... ou du sarrasin pour les galettes du dimanche. Les élu·e·s et les acteur·rice·s du Pays de Redon sont engagé·e·s, dynamiques et volontaires.
Apolline travaillait en cuisine à La Morinais, un restaurant à la ferme à quelques enjambées de Redon. C'est là que l'idée de la conserverie a germé dans leurs esprits : que faire des surplus ? Comment éviter de mettre au composte quand on manque de temps pour transformer ? Comment combler les périodes de creux au jardin ?
La conservation évidemment ! Acheter les fruits et légumes des producteur·rice·s locaux·ales en maraîchage bio, pour les transformer. Avant tout, ils veulent valoriser leur travail : nous sommes ce que nous mangeons, prenons soin de ceux qui nous nourrissent !


@Crédit photo : ELODIE VILLALON


@Crédit photo : ELODIE VILLALON

Conserver, mais dans quoi ? Le père de Léandre, vigneron dans le Minervois, a répondu à la question. Les bouteilles labellisées réemployables, lavées et redistribuées par des acteurs locaux, réduisent de moitié leur impact sur l'environnement.
Des conserves, mais de quoi ? Du végétal, du Bio, du goût. Autant de légumes que de fruits : n'oublions pas les vergers ! Une bouteille réemployable étiquetée Cruchon, pour habiller des soupes, des ketchups, des compotes...
Pour vous rencontrer et créer du lien entre la terre et l'assiette, Cruchon embarque sa remorque bagagère aménagée : faire des conserves c'est bien, en ouvrir c'est encore mieux ! Une offre de restauration en itinérance, spontanée et accessible, qui permettra de faire découvrir les produits de la conserverie et de ravir les papilles des locaux·ales comme des plaisancier·ère·s et des pèlerin·e·s.
L'atelier Place du Four accueillera tout d'abord la remorque et le matériel de cuisine : la guinguette Cruchon est prévue pour la saison 2025. Après les beaux jours, Apolline et Léandre installeront les équipements de la conserverie pour débuter les productions de conserves sur 2026.

Suite à l'appel à manifestation pour l'occupation de l'ancienne boucherie, Appoline et Léandre vont investir le sous-sol du bâtiment. Le rez-de-chaussée reste disponible pour un artisan métier de bouche ou restauration.

Nouveaux boulangers

Changement d'exploitant à la boulangerie de Béganne ;
Steven et Sandy CADO ont repris la boulangerie de Béganne depuis le 2 avril. Déjà bien implanté sur Allaire, ils recherchaient un deuxième point de vente afin de se développer.
Cette opportunité leur a semblé comme une évidence, proximité avec leur 1ère boutique d'Allaire, un équipement récent et bien équipé, un beau potentiel de développement.
Après ces premiers mois d'activités, le bilan est encourageant.



Nouvelle crêpière

Tous les mardis à partir de 16h en période scolaire

Galetane
On ne veut pas la perfection du rond... ...mais du bon !

Réservation possible au 06 67 97 35 97

L'escale

Le restaurant l'Escale, situé au port de Folleux, a désormais un nouvel exploitant en la personne de Loïc Jestin. Ce passionné de cuisine et de gastronomie vous réserve de belles surprises cet été !
Tous les jeudis soir des mois de juillet et août, le restaurant l'Escale vibrera au rythme de concerts live pour une ambiance chaleureuse et conviviale. Une occasion parfaite de profiter de la douceur des soirées d'été en savourant de délicieux plats tout en vous laissant emporter par la musique.
Mais ce n'est pas tout ! Loïc Jestin et son équipe a également concocté une sélection de cocktails originaux et rafraîchissants, ainsi qu'une offre de restauration rapide pour ceux qui souhaitent tester de nouvelles saveurs et se laisser surprendre par des créations inédites.
Que vous soyez amateurs de bonne cuisine, de musique en live ou simplement en quête de moments de détente et de convivialité, le restaurant l'Escale est l'endroit idéal pour passer des soirées inoubliables cet été.
N'hésitez pas à venir découvrir ce lieu unique et à vous laisser séduire par l'ambiance envoûtante du port de Folleux. Loïc Jestin et toute son équipe vous attendent pour vous faire vivre des instants gourmands et festifs.
Nous vous souhaitons un été plein de découvertes et de plaisirs culinaires à l'Escale !





L.O.BEE

David CAPRON, 49 ans, marié à Sacharalen.

Avec nos 4 fils, nous sommes originaires du département de l'Ain, et avions pour habitude de passer nos vacances en Bretagne depuis une quinzaine d'années.

Amoureux de la région, l'opportunité d'acquérir une longère à Béganne s'est présentée en 2020, avec le projet de s'y installer pour nos vieux jours.

Suite à cet achat, et souhaitant pouvoir interagir à distance avec notre résidence secondaire notamment pour la détection d'intrusion et le déclenchement du chauffage, l'installation d'une centrale domotique s'est imposée comme une évidence pour répondre à ces besoins.

Malheureusement, l'intégralité des solutions du marché imposait de pouvoir disposer de l'internet, ce que nous n'avions pas à l'époque (la maison n'étant même pas raccordée au réseau téléphonique !).

Electronicien et informaticien, j'ai profité du temps disponible lors du «grand confinement» qui a suivi notre acquisition. J'imagine alors une nouvelle génération de centrale domotique universelle et fonctionnant sans internet.

En Mars 2021, je présente mon prototype à un concours d'innovations dans mon département, et remporte le prix BPI France.

Fin 2022, une dizaine d'investisseurs nous rejoignent, et une société, dédiée à la commercialisation de la centrale «L.O.Bee», est créée.

C'est à cette époque que nous avons pris la décision familiale d'anticiper notre déménagement, afin de nous consacrer entièrement à cette nouvelle aventure au sein de notre belle commune de Béganne.



Ainsi, une nouvelle version compacte et plus évoluée de notre centrale sortira dès cet été.

Notre rêve était de vivre dans une longère au cœur de cette belle région, le réaliser nous aura ouvert de nouvelles opportunités...





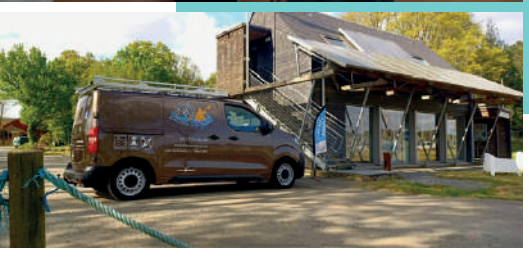

Permis bateau Folleux

Nous sommes une entreprise nommée Enez Kapad, créée en 2009, on est basé sur Séné à Barrarac'h.

Nous proposons des locations de kayak en autonomie ou accompagnés.

Nous suggérons également de partir à l'aventure pour une chasse au trésor sur une île du Golfe.

Et depuis 2016, nous enseignons les permis côtier et fluvial. Après une étude du secteur et des demandes, nous avons décidé de s'amarrer au Port de Folleux à Béganne en collaboration avec la compagnie des Ports du Morbihan.

Nous avons fait notre première session qui s'est déroulée du 20 au 21 avril, c'est avec succès que nos 5 candidats ont décroché leur permis côtier.

Nous proposons une prochaine session sur 2 lundis le 27 mai et 3 juin, c'est 100% en présentiel et le tout dans la bonne humeur.

Pour les suivantes sessions on s'adapte aux demandes.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 06 17 10 06 88.

L'APEL

Tout au long de l'année, l'association a proposé différentes ventes (chocolats, gâteaux st Michel, huîtres...) qui ont rencontré un franc succès. Merci aux parents, familles et voisins des enfants pour votre participation à ces différentes actions qui permettent d'aider au financement des sorties scolaires, aux travaux de l' école etc...
Cette année a eu lieu pour la première fois la carnaboum, un après midi festif très apprécié des enfants. Le repas à emporter a aussi remporté un grand succès. De nouvelles actions sont à venir pour l'année 2024-2025. N'hésitez pas à nous rejoindre.



OGEC

Lors de ce second semestre, les élèves de l'école Ste-Marie se sont épanouis dans divers projets :

- Tout d'abord, les PS-MS et les GS-CP ont pu profiter de séances d'émerveillement avec les **Tapis-Lecture**, en collaboration avec la médiathèque.
- Les GS-CP et les CE1-CE2 sont allés à la piscine de Redon, sur 8 séances afin d'apprendre à se déplacer dans l'eau, pendant que les CM1-CM2 ont pu profiter du beau temps pour 4 journées d'activités nautiques, à l'étang Aumée. Ils ont pu découvrir des sensations de glisse en faisant soit de la voile soit du kayak.





- Aussi, le vendredi 29 mars, nous sommes tous allés au restaurant scolaire avec notre bol et notre cuillère pour partager le bol de pâtes organisé par l'APEL au profit de l'association «Un grand pas pour Tyfenn».



(PS : Les enfants remercient Laurent du Restaurant scolaire et son équipe pour tous les bons petits plats concoctés cette année !)

- Des rencontres sportives avec les autres écoles du réseau ont eu lieu : Les PS-MS et les GS-CP sont allés le mardi 28 mai à Allaire pour effectuer des jeux collectifs. Les CE1-CE2 ont rejoint d'autres élèves le mardi 16 avril, à Saint-Perreux pour réaliser des jeux athlétiques et marcher le long de l'Oust. Ce fut de très belles journées pleine de rencontres et de cohésion.
- Dans le cadre du Prix **« Les Incorruptibles »**, les GS-CP ont voté, comme des grands, pour leur livre préféré. Vous pouvez le consulter à la médiathèque en le demandant à Caroline.
- Après avoir visité la **salle Ming**, les GS-CP ont participé à un concours de dessin en lien avec le Prix des incorruptibles, cité ci-dessus. Ils ont dû imaginer leur « Machin trop bien » (titre d'un livre du prix, que les enfants ont particulièrement apprécié). Et les CM1-CM2 ont participé à un atelier « Sculpture » avec Sybille et Michèle.



- Enfin, le lundi 10 juin, tous les enfants de l'école sont allés passer une journée à « Escapades verticales », à Plessé. Ils ont pu grimper, parfois en se surpassant et ont participé à une chasse au trésor.

N'hésitez pas à nous suivre :
www.ecolebeganne.toutemonecole.fr

Pour rappel : Tous les enfants nés en 2021 et 2022 peuvent toujours être inscrits, alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer !!!

Béganne
Collection Ming

L'exposition organisée à Redon, au château du parc Anger, «Ming se met au vert», a rencontré un réel succès ! Plus de 300 visiteurs dont plusieurs classes qui ont pu découvrir une partie de la collection, colorée et joyeuse.

■À Béganne, les partenariats se mettent en place sous forme d'ateliers :
Un atelier dessin pour les enfants de grande section et CP , ce projet est en partenariat avec la médiathèque autour de la sélection des incorruptibles, premier prix littéraire décerné par de jeunes lecteurs. Les dessins seront exposés dans la médiathèque.
■Un atelier création terre a été proposé aux CM, ils ont réalisé en argile leur interprétation de notre mascotte Ming, une sculpture en pierre de l'artiste Gaétano di Martino.
Les adultes présents se réjouissent d'avoir accompagné des enfants enjoués et créatifs dans l' univers de la Collection Ming.

Nous vous invitons à suivre notre actualité de l'été, deux nouvelles expositions sont prévues à la salle des arts.. Photos et peinture.. et toujours un, une artiste invité(e) au vernissage de nos expos. À très bientôt, et bel été à vous toutes et tous.

Suivez-nous sur notre site internet :
https://collectionming.strikingly.com
ou notre page Facebook :
Béganne Collection Ming.
ou par mail : collectionming56@gmail.com







La Garde de
la Vilaine

FOOT / BASKET
Nos 3 équipes principales nous ont encore fait vibrer toute la saison.

Au basket, les U13 terminent 2ème de leur championnat* pour leur 2ème saison dans cette catégorie. L'équipe a pu accéder aux ½ finales de la coupe départementale malheureusement perdue dans les derniers instants du match contre Lanouée.
Leurs aînées, les Seniors filles, n'ont pas démérité : après une montée en Excellence à la mi-saison, elles nous ont tenus en haleine avec des matchs très serrés. La descente, la saison prochaine, est toutefois officielle mais avec seulement 2 points de différence avec les 1ères au classement final ! Nous pouvons aussi les féliciter pour leur parcours en coupe qui se termine en demi-finale. Nous remercions leur coach Dimitri qui a su unir cette belle équipe pendant 3 saisons.

Au foot, les seniors se classent actuellement 4ème en D3* et espèrent finir la saison en beauté en décrochant le podium !

VIE ASSOCIATIVE

Une année globalement réussie pour nos footballeurs qui se hissent dans le haut de tableau du championnat dans un groupe relevé cette saison. Une belle performance pour la première année de Jérémy au commande de l'équipe qui permet de préparer la saison prochaine sereinement !
Un grand merci d'ailleurs aux supporters venus encore en nombre que ce soit à domicile ou à l'extérieur pour encourager nos joueuses et joueurs.
Merci à tous nos licenciés pour la belle saison que vous nous avez fait vivre, sans oublier tous nos jeunes au foot en entente avec l'USSM Rieux/Théhillac des U7 aux U13 et avec le Groupement d'Allaire des U14 aux U18 et nos plus anciens constituant l'équipe de Foot loisir.
La GV, c'est aussi des manifestations festives nécessaires au bon fonctionnement du club. Tout d'abord, le 1er tournoi de palets est organisé par nos jeunes membres du bureau le 15 juin. Une chose est sûre : la relève est assurée et nous en sommes très fiers.
L'été est marqué par la Soirée Moules/Frites lors du Feu d'artifice de la commune le samedi 6 août.

! ATTENTION !
Notre traditionnelle Soirée Choucroute est avancée cette année au SAMEDI 28 SEPTEMBRE.

Comme vous avez pu le constater en novembre dernier, la soirée est un véritable succès et il ne faut plus attendre le dernier moment pour participer à ce repas. Les places sont limitées pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Alors amis bégannais, nous vous informons en avant-première pour vous permettre d'être présents à cette soirée que vous affectionnez :
La réservation des repas débutera le dernier week-end d'août !

La saison 2024-2025 se prépare, vous souhaitez inscrire votre enfant ou vous-même, avoir plus d'informations sur notre club, n'hésitez pas à nous **contacter par mail :**
gardedelavilaine.footbasket@gmail.com
ou sur les réseaux :
gvfootbasket / gv_beganne

*classement provisoire au 22/04/24









«Begann'aise Attitude» continue à pratiquer de la gymnastique douce ainsi que des cours de Pilate.
Le groupe étant au complet, l'association est dans l'impossibilité de prendre de nouveaux adhérents.



ACCA

L'association de chasse a participé à l'opération « j'aime la nature propre » le dimanche 17 mars 2024.
Bilan dans le Morbihan : 42 sites nettoyés, 501 participants dont 45 enfants et 265 chasseurs ;
107m3 de déchets récoltés ;
Béganne et Rieux ont uni leur force et ce sont donc 14 participants dont 12 chasseurs qui ont sillonné nos terres bégannaises. 25m3 de déchets ont été ramassés dont certains déchets dit de gros volume. Pour rappel les dépôts sauvages sont passibles d'amende et polluent notre environnement.

Les autres opérations de l'association :
- Vente des plateaux repas et terrines du 13 avril a rencontré un franc succès. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette réussite
- Assemblée générale qui s'est tenue le dimanche 28 avril à la salle du Bois joli
- Participation à Vilaine en fête le mardi soir 07 mai 2024 : tenue d'une buvette, parking et circulation
- Remise des cartes de l'ACCA BEGANNE : le 01 septembre 2024







L'association 'La boutique sur la Place' devient 'Sur la place'

Après plusieurs années d'un fonctionnement plus que satisfaisant la boutique sur la place a fermé ses portes pour laisser place à l'ouverture d'une nouvelle épicerie. 'Sur la place' , association nouvellement créée construit un projet, celui d'offrir aux bégannais quelques évènements durant l'année...évènements culturels, animations, rendez-vous divers, des partenariats..
Tout ceci est en réflexion !

Notre première proposition est le duo de violes de gambe de l'Ensemble BELOMBRE que vous avez peut être découvert lors du concert fin juin à l'église St Hermeland.

Nous vous souhaitons un bel été, à bientôt lors de nouvelles propositions.



PARTENAIRES

Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au **02 99 72 19 50** ou inscrivez-vous sur notre site **www.ml-redon.com**

La Mission locale : l'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stages, ...). Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.



Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Béganne, **Jonathan LOPEZ** est en permanence à la Mairie d'Allaire, et est joignable à la Mission locale au **02 99 72 19 50**.

Vous recherchez un stage ? La Mission locale vous accompagne !

Vous êtes à la recherche d'une première expérience professionnelle enrichissante ? Vous souhaitez découvrir un secteur d'activité, un métier précis... ? La Mission locale est là pour vous accompagner pour l'ensemble des démarches.
À La Mission locale, un(e) conseiller(ère) vous aidera à identifier les entreprises susceptibles de vous accueillir en fonction de votre projet professionnel et de vos attentes. Vous serez accompagné dans la mise en place de la convention et tout au long du stage.

Venez visiter des entreprises avec la Mission locale !

Notre territoire est riche d'entreprises innovantes et accueillantes dans des secteurs divers et variés. Ainsi, en partenariat avec les acteurs économiques, la Mission locale vous offre l'opportunité unique de visiter des entreprises.
C'est l'occasion de découvrir des secteurs, des activités et des métiers parfois inconnus, proches de chez-vous, d'approcher des univers professionnels et de comprendre le fonctionnement d'une entreprise. C'est aussi rencontrer des employeurs passionnés et des équipes prêtent à partager et échanger avec vous.
Que vous soyez intéressés par l'industrie, le commerce, l'artisanat ou tout autre domaine, les visites d'entreprises sont ouvertes à tous les jeunes inscrits à la Mission locale. Ajouter visuel « Visite d'entreprise par des jeunes accompagnés par la Mission locale »



Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)



Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire ! N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux :

PARTENAIRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

France services

FRANCE SERVICES ALLAIRE

02 99 72 80 77

pl. de la Mairie, 56350 Allaire

allaire@france-services.gouv.fr

France services

Horaires d'ouverture

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Lundi	9:00 - 12:30	----------
Mardi	----------	14:00 - 18:00
Mercredi	9:00 - 12:30	14:00 - 18:00
Jeudi	9:00 - 13:00	----------
Vendredi	----------	14:00 - 19:00



REDON Agglomération Bretagne Sud

LES ÉLÉMENTS MENTIONNÉS CI-DESSOUS NE SONT PAS ACCEPTÉS AU CENTRE DE TRI.

31% d'erreurs de tri dans les bacs | Coût annuel : 130 000 € TTC | 850 tonnes annuelles refusées en centre de tri

INTERDITS DANS LE BAC JAUNE	OÙ DÉPOSER CES ÉLÉMENTS ?
Emballages dans des sacs	Les déposer dans le bac jaune **EN VRAC** (= Pas en sacs)
Objets en plastiques	
- Liés au **jardinage** : *pots, seaux, coupelles...*	⇨ Déchèterie
- Liés à l'**entretien** : *pelle et balayette, pot de toilettes, pulvérisateur, pots de peinture...*	⇨ Déchèterie
- Autres objets en plastique **hors emballages** : *caisses, gamelle pour animaux, vaisselles, tuyaux, sacs cabas...*	⇨ Déchèterie
- Flacons plastiques et aérosols destinés à la **mécanique** : *bidons d'huile (moteurs, essence, liquide de freio), aérosols de dégraissant...*	⇨ Déchèterie
Essuie-touts, mouchoirs, couches, protections hygiéniques...	⇨ Ordures ménagères
Cartons d'emballage **hors alimentaire** (carton brun - *Taille = 30 x 30 cm*) - Emballage de livraison *(carton de télé, livebox, cafetière, boîte à chaussures...)*	⇨ Déchèterie
Textiles - *Tissus, chaussures, chaussons, vêtements...*	⇨ Borne textile *(propre et sec en sac fermé)* Déchèterie
Papiers - *Journaux, revues, magasines, publicités...*	⇨ Colonne papier
Polystyrènes	⇨ Déchèterie
Verres	⇨ Colonne verre

REDON Agglomération - Février 2023 - Imprimé par « Armenia Graphic 3 Place de Verdun - 35550 PIPRIAC » - Ne pas jeter sur la voie publique.


CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT
EMBALLAGES MÉTALLIQUES
BRIQUES ALIMENTAIRES ET CARTONNETTES
EN VRAC
EMBALLAGES PLASTIQUES
CONSIGNES DE TRI POUR LE BAC JAUNE :
ne pas laver et ne pas imbriquer, à vider avant de mettre en vrac.
Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?
02 99 70 34 34 - www.redon-agglomeration.bzh
CITEO
REDON Agglomération Bretagne Sud

L.10 REDON / LA ROCHE-BERNARD / PÉNESTIN



L.10 REDON / LA ROCHE-BERNARD / PÉNESTIN

PENESTIN - REDON

JOURS DE CIRCULATION Sauf dimanche et jours fériés	L M Me J V S	L M Me J V S	L M Me J V S
PENESTIN - Plage de la Mine d'Or	8:35	13:15	17:45
PENESTIN - Office du Tourisme	8:40	13:20	17:50
CAMOEL - Mairie	8:45	13:25	17:55
FEREL - Mairie	8:50	13:30	18:00
LA ROCHE BERNARD - Bd de Bretagne	9:00	13:40	18:10
NIVILLAC - Forum	9:05	13:45	18:15
ST DOLAY - Eglise	9:20	14:00	18:30
THEHILLAC - Mairie	9:25	14:08	18:38
RIEUX - Mairie	9:30	14:15	18:45
REDON - Parc Anger - (Gare SNCF)	9:45	14:30	19:00

REDON - PENESTIN

JOURS DE CIRCULATION Sauf dimanche et jours fériés	L M Me J V S	L M Me J V S	L M Me J V S
REDON - Parc Anger - (Gare SNCF)	11:45	13:00	17:45
RIEUX - Mairie	12:00	13:15	18:00
THEHILLAC - Mairie	12:05	13:22	18:07
ST DOLAY - Eglise	12:10	13:30	18:15
NIVILLAC - Forum	12:25	13:45	18:30
LA ROCHE BERNARD - Bd de Bretagne	12:30	13:50	18:35
FEREL - Mairie	12:37	14:00	18:45
CAMOEL - Mairie	12:42	14:05	18:50
PENESTIN - Office du Tourisme	12:47	14:10	18:55
PENESTIN - Plage de la Mine d'Or	12:52	14:15	19:00

Création & impression : Le JOV Communication | Groupe IMPRIMERIES | Imprimé en UE - 2023

lila Presqu'île lilapresquile.fr
MAURY 02 97 43 32 70 www.maury-transports.com
BREIZHGO Le réseau de transport public 100% Bretagne
Région Bretagne





L' AGENDA

> 29 juin : Concert Eglise organisé par l'association «sur la place»
> 30 juin : Vide grenier à Folleux organisé par l'association Note enchantée
> 30 juin : Fête de l'école Sainte-Marie
> 14 juillet : Rando organisée par Ronde de la Vilaine (GV CYCLO)
> Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août : Centre de loisirs Béganne (3-11 ans) – Complexe sportif du Bois joli
> Du lundi 5 juillet au vendredi 9 août 2024 : Site Été Jeunes (10-17 ans)
> 9 juillet : Permanence numérique de 9h00 à 12h15 - Médiathèque
> 18 juillet : Permanence mutuelle de 10h00 à 12h00 - Salle associative
> 23 juillet : Permanence numérique de 9h00 à 12h15 - Médiathèque
> 6 août : Repas de la Garde de la Vilaine et Feu d'artifice
> 27 août : Permanence numérique 9h00 à 12h15 - Médiathèque
> 1er septembre : Fête de Bignac
> 10 septembre : Permanence numérique 9h00 à 12h15 - Médiathèque
> 13 septembre : Bus des Marsoins de 10h00 à 12h00– Complexe du Bois joli
> 14 septembre : Forum des associations – Salle polyvalente du Bois joli
> 15 septembre : Ouverture de la chasse
> 19 septembre : Conseil municipal
> 24 septembre : Permanence numérique 9h00 à 12h15 - Médiathèque
> 26 septembre : Permanence Mutuelle de 10h00 à 12h00 – Salle associative
> 28 septembre : Choucroute organisée par la Garde de la Vilaine
> 8 octobre : Permanence numérique de 9h00 à 12h15 - Médiathèque
> 12 octobre : Repas des aînés du CCAS
> 17 octobre : Permanence Mutuelle de 10h00 à 12h00 – Salle associative
> 22 octobre : Permanence numérique de 9h00 à 12h15 - Médiathèque
> 12 novembre : Permanence numérique de 9h00 à 12h15 - Médiathèque
> 26 novembre : Permanence numérique de 9h00 à 12h15 - Médiathèque
> 28 novembre : Permanence Mutuelle de 10h00 à 12h00 – Salle associative
> 5 décembre : Conseil municipal
> 10 décembre : Permanence numérique de 9h00 à 12h15 - Médiathèque
> 19 décembre : Permanence Mutuelle de 10h00 à 12h00 – Salle associative
> 24 décembre : Permanence numérique de 9h00 à 12h15 - Médiathèque

TOUS LES JEUDIS de juillet août à Folleux Marché des artisans (organisé par vent de vilaine), Restaurant l'Escale, concert, cocktail et plats uniques

A.I.D.E emploi services
Accompagnement et Insertion Durable dans l'Emploi





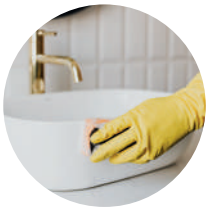


Vous cherchez un emploi ? Contactez-nous

17 rue de Briangaud REDON
02 99 71 20 62
contact@aideemploiservices.com
www.aideemploiservices.com

Droit d'expression de l'opposition

Les discours et les actes

Dix ans après l'arrivée de B. Ryo aux affaires, beaucoup de Bégannais se demandent légitimement pourquoi leur commune est à ce point endormie, pourquoi leur patrimoine n'est pas entretenu ?

Dans ses discours et éditoriaux, notre maire nous a pourtant fait miroiter un programme très ambitieux. Vue la situation, des investissements sont effectivement plus que nécessaires. Hélas, la commune n'en a plus les moyens ! L'explication vient du budget de fonctionnement qui ne dégage plus assez d'excédent pour envisager sereinement l'avenir. Depuis 2 ans, on a beaucoup dépensé : + 27 % en 2022, + 31 % en 2023, par rapport à la période 2019-2021. Du jamais vu ! Dans le même temps, les autres communes de même taille (strate), n'ont augmenté leurs dépenses que de 6 % (source DRFIP). Nous avions déjà alerté sur ces dérapages qui soulignent l'incapacité du maire à maîtriser son budget (cf bulletin municipal, 07 et 12/2023). Pour pallier à ces erreurs de gestion, les impôts locaux vont augmenter. C'est inacceptable. Et cela ne suffira pas, il va y avoir des conséquences sur le programme d'investissements.

Des projets sévèrement réduits

■ Travaux d'aménagement des entrées de bourg : la livraison était promise pour novembre 2022 (B. Ryo, bulletin municipal 12/2021). Le chantier ayant été lancé avant d'avoir bouclé le budget, les travaux ont dû être arrêtés après la 1ère tranche (réseaux), faute de finances ! Et on ne sait pas quand ils vont reprendre. Pour la 2ème tranche (aménagement), le budget a été réduit de moitié. Pour quel résultat final ?

■ Rénovation des bâtiments communaux : un programme urgent et conséquent, avec un budget initial de plus de 3 M€. En définitif, les travaux ne vont concerner que la salle polyvalente, voire la salle de sport. Et pas avant 2025, alors que ces salles prennent l'eau depuis des années ! Les autres bâtiments, en mauvais état eux aussi, (salle du Terjetage, espace jeune, locatif ancienne mairie) devront attendre.

Le plan de développement enterré

Point d'orgue du mandat, ce plan foisonnait de projets (cf réunion publique 01/2023), dont certains à réaliser avant 2026 : construction d'une maison d'assistante maternelle, création d'un pump-track (piste pour vélos), création d'une voie cyclable entre le bourg et Bellion, d'un chemin piéton vers Kergal et Pellouan, ... Mais rien de tout cela ne verra le jour. Même les groupes de travail participatifs (annoncés fin 2022) ont été enterrés ! La création de lotissements faisait aussi partie des priorités. Deux parcelles ont été acquises pour un total de 200 k€. Hélas, il n'y a plus l'argent pour aménager et revendre ces terrains !

En raison d'une mauvaise gestion des finances locales, tous ces projets ne pourront se concrétiser. Aujourd'hui nous n'avons plus les moyens de rembourser les emprunts indispensables à leur réalisation.

Marie-Noëlle COUËRON et Michel MOQUET



Le Petit Bégaon



Aux nouveaux arrivants

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions et de vous informer de la vie de la commune, n'hésitez pas à venir vous présenter en Mairie et à prendre rendez-vous avec M. le Maire.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture
> Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h
> Mercredi de 13h45 à 17h15 (accueil téléphonique les autres après-midi)
> Samedi de 9h à 12h (sauf en août)

Adresse : 1A Place de la Mairie
Mail : accueil@beganne.fr
Tél. 02 99 91 81 57

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture
> Mardi de 16h à 18h
> Mercredi de 10h à 12h
> Samedi de 9h30 à 12h

Fermeture les mardis du 9 juillet au 6 août
Fermeture estivale du 11 au 25 août
Mail : mediatheque@beganne.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture
> Du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Mail : agence-postale@beganne.fr